



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 9 numéro 9

## Changement à la direction du Magasin général

Septembre 2015

Depuis son ouverture, en mai 2013, madame France Rivard assumait la gérance de notre magasin général (Coop) avec brio. Pendant plus de deux ans, elle a tout fait pour que notre nouveau commerce côtoie le succès. Bravo France, tu as très bien réussi !

*Dans ce numéro :*



Changement à la direction du Magasin général	1
Borne sèche... Travaux de réfection...	2
Vidange des fosses septiques	3
Permis de construction	
La P'tite École entre à la « Grande École »	4
Comment se faire des amis sans	
Nouvelles de la COOP	5
Message de la SQ	6
Parc Écotouristique	7
Classique inter. de canots	
Réserve de ciel étoilé La grande cheminée	8
La reconnaissance est la mémoire du	9
Décès de Mme M. Gagnon	10
Nos petits-enfants Des nouvelles d'ADELE	
Petites annonces	11

Les membres du conseil d'administration, les clients et les citoyens te remercient grandement pour tous les efforts que tu as déployés afin que notre Magasin général devienne non seulement un excellent service de proximité pour Lac-Édouard, mais un point de mire et un exemple pour toute la province.

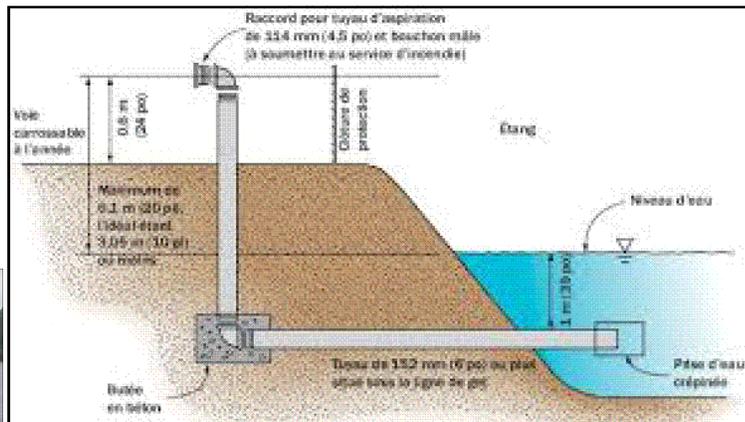
Devant quitter Lac-Édouard, madame France Rivard laisse à sa successeure une machine bien huilée. Suite à un appel de candidatures pour combler le poste de gérante du Magasin général, le Conseil d'administration de la Coop a choisi madame Huguette Cloutier pour la remplacer. Celle-ci est à l'emploi de la Coop depuis plus d'un an et possède toutes les qualités et l'expérience nécessaires pour s'acquitter avec succès des tâches reliées à sa nouvelle fonction. Nous lui souhaitons tout le succès possible. Quant à madame France Rivard, nos pensées l'accompagnent dans ses nouveaux défis ! Reviens nous voir dans notre « coin de paradis ».

Les membres du conseil d'administration :

Yvon L'Heureux, président, Claude Lavoie, vice-président et trésorier, Sonia Cloutier, secrétaire, Larry Bernier, Christian Marchand, Michel Marchand et Rémy Morin, administrateurs.

## Borne sèche au quai municipal

Une borne sèche est un tuyau qui donne une prise d'eau dans un lac ou un ruisseau, même en hiver. Malgré son nom pour le moins contradictoire, ce type de borne est constitué d'une conduite vide installée de façon permanente et qui permet aux pompiers de siphonner l'eau d'un bassin. Ainsi, les pompiers disposent en tout temps d'un accès à une source d'eau.



Comme vous avez pu le constater, en août dernier, les Services Incendie de l'Agglomération de La Tuque ont fait installer une borne sèche à proximité du quai municipal à Lac-Édouard. Cela facilitera la tâche à nos pompiers lorsqu'ils doivent s'approvisionner en eau.

## Travaux de réfection du système de traitement des eaux usées

Tous ont pu noter que, depuis le 24 août, des travaux sont en cours afin de corriger certaines lacunes du système de traitement des eaux usées provenant des résidences du village. Installée en 1998, la fosse septique originale étant en acier, avait une durée de vie d'environ 20 ans.

**Avant qu'il ne soit trop tard, le Conseil municipal a jugé opportun d'utiliser le programme TECQ du MAMOT pour financer ces travaux d'une valeur d'environ 250 000 \$; ainsi, il n'en coûtera aucun sou aux citoyens, branchés ou non branchés au réseau.**

Afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements mis en place et plus particulièrement celui des diverses pompes, **il est absolument nécessaire que les usagers évitent de disposer de leurs lingettes de nettoyage en les déposant dans la cuvette de leur toilette (cabinet d'aisance).** Il en va de même de tout autre morceau de tissu. **Vous devez disposer de ces objets en les déposant dans une poubelle.**



En effet, ces objets bloquent le fonctionnement des pompes, empêchent le système de traitement des eaux usées de fonctionner normalement provoquant un bris d'équipement ainsi qu'un risque de refoulement d'égouts.

En résumé, en ne mettant que du papier hygiénique dans la toilette, on assure une longévité à notre système de traitement des eaux usées.

P. S. Contrairement à ce qui est véhiculé par certaines personnes, il n'y a eu aucun bris d'équipements pendant l'installation.

Merci pour votre collaboration.

## Vidange des fosses septiques



**La vidange des fosses septiques pour les résidents permanents se fera entre le 21 septembre et le 2 octobre 2015**

Il est à noter que la Municipalité de Lac-Édouard agit en tant qu'intermédiaire et elle n'a aucune responsabilité envers les tiers.

Les responsabilités des citoyens sont les suivantes :

- ▶ Assurer le libre accès du camion à la fosse septique (barrière, clôture, corde à linge, etc.);
- ▶ Dégager et déterrer les couvercles de la fosse septique;
- ▶ **Aviser Mme Sonia Cloutier, inspectrice municipale, au 819-653-2238** si vous avez des consignes particulières (couvercles de fosse non visibles lors de la vidange en 2013, entrée spécifique, endroit à éviter avec le camion, etc.);
- ▶ Afin de localiser rapidement la fosse, s.v.p. **veuillez identifier l'endroit** (bâton, ruban, etc.) où elle se trouve.

Afin d'améliorer le rendement de votre fosse septique, nettoyez votre préfiltre.

Un préfiltre peut être intégré à votre fosse septique dans le deuxième compartiment (vers le champ d'épuration) afin de prévenir le colmatage des dispositifs de traitement.

Son installation suppose un entretien régulier selon les recommandations du fabricant afin d'éviter qu'il n'obstrue l'écoulement de l'eau vers le champ d'épuration. En général, un nettoyage doit être effectué deux fois par année ou plus fréquemment lorsqu'une vérification visuelle laisse paraître un dépôt important sur les matériaux. Si celui-ci n'est pas effectué, il peut se produire un retour d'eau vers la maison. Pour effectuer l'entretien, tirez sur la cartouche du préfiltre (le port de gants protecteurs est conseillé pour les manipulations), nettoyez-la avec un jet d'eau claire au-dessus du premier compartiment. Remettez ensuite la cartouche en place dans le préfiltre avant de remettre les couvercles de la fosse.

Une opération simple, qui permet de prolonger la durée utile de votre fosse septique et d'en accroître l'efficacité.

## Permis de construction

**Étapes à suivre afin de faciliter votre demande de permis de construction**

Voici les principales étapes afin d'obtenir un permis de construction :

Vous pouvez dans un premier temps, compléter une **demande de permis** préliminaire sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : [www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca), dans la section demandes en ligne située au bas, à gauche de la page d'accueil.

**Veillez prendre note que cette demande n'est qu'un formulaire préliminaire et non une demande officielle ou encore un permis.**

**Vous pouvez aussi communiquer directement avec l'inspectrice municipale de la municipalité par téléphone au 819-653-2238.**

**Suite à l'envoi de votre demande préliminaire par courriel ou suite à votre appel téléphonique, madame Sonia Cloutier, inspectrice municipale, vous fera suivre par courriel, par télécopieur ou par la poste, selon votre choix, la demande de permis officielle de la Municipalité de Lac-Édouard que vous devrez compléter.**

Avec cette demande complétée, vous devrez retourner un plan d'implantation de vos travaux et un plan détaillé de la construction prévue. Cette demande et ces plans devront être retournés par la poste ou par courriel à l'adresse suivante : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca).

Veillez prendre note que le paiement des permis de construction doit s'effectuer par chèque ou encore par paiement bancaire. Vous devez nous aviser lors de votre demande officielle de votre mode de paiement.

Pour toute information supplémentaire en lien avec les demandes de permis ou la réglementation municipale, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspectrice municipale.

## La P'tite École entre à la « Grande École »

Depuis 7 ans, madame Rollande Lecours, aidée des parents et de citoyens bénévoles, travaille sans relâche pour assurer un enseignement de qualité à nos jeunes de La P'tite École de Lac-Édouard.

Depuis septembre 2015, suite aux interventions conjointes de la Municipalité de Lac-Édouard et de la Commission scolaire de l'Énergie, appuyées par madame Julie Boulet, députée de Laviolette, auprès de monsieur François Blais, ministre de l'Éducation, La P'tite École de Lac-Édouard fait partie de l'acte d'établissement de l'École Jacques-Buteux de La Tuque; notre école est comme un pavillon, une extension de l'École Jacques-Buteux.

À ce titre, nos élèves sont reconnus par le ministère au plan financier et donc subventionnés par ce dernier, aux mêmes taux que tous les autres élèves de la commission scolaire. Pour appuyer nos bénévoles, une jeune enseignante de la Commission Scolaire, madame Christelle Cossette, s'est jointe à l'équipe, à raison de 3 jours/semaine. Elle possède une bonne expérience de l'enseignement et elle est un acquis important pour notre communauté. Bienvenue à Lac-Édouard, madame Christelle !

Pour qu'un milieu se développe et se perpétue, il faut attirer de jeunes familles. Pour ce, cinq éléments sont essentiels : de l'emploi, du logement, des services de proximité, des loisirs et une école.

Plutôt que de travailler en silo (ministère, commission scolaire, municipalité, parents et citoyens bénévoles) chacun de leur côté, à Lac-Édouard, nous avons préconisé la coopération des différents intervenants pour vitaliser notre communauté. La Municipalité, la Coop et de nombreux bénévoles s'y consacrent et, au bilan, ils ont assez bien réussi. Bravo à toutes celles et ceux qui ont fait grandir notre P'tite École !

Larry Bernier, maire



## Comment se faire des amis sans

Ce court texte, nous a bien amusé. Nous vous le transmettons tout simplement en souhaitant qu'il vous fasse sourire.

« En ce moment, j'essaie de me faire des amis en dehors de Facebook tout en appliquant les mêmes principes. Alors tous les jours, je descends dans la rue et j'explique aux passants ce que j'ai mangé, comment je me sens, ce que j'ai fait la veille, ce que je suis en train de faire, ce que je vais faire ensuite. Je leur donne des photos de ma copine, de mes amis, du chien blanc, de moi en train de faire le jardin, à la piscine et plein d'autres choses encore. J'écoute aussi les conversations de gens et je leur dis « J'aime ! ». Et, ça marche : j'ai déjà trois personnes qui me suivent : deux policiers et un psychiatre. »



Tiré de : Bulletin Entretiens 04 A, vol XIX, édition août 2015, vol 1, AREQ-CSQ.

# Des nouvelles de votre Coop



**Rappel :**

Depuis le mercredi 5 août, notre Coop vous offre des produits de la SAQ. Plus besoin de se rendre à l'extérieur pour obtenir des vins de qualité, spiritueux, apéritifs, etc. Achetons chez nous. Encourageons notre Coop et faisons en sorte de s'assurer d'excellents services de proximité.

Avez-vous déjà visité le Centre d'interprétation historique situé au deuxième étage du magasin général ? Si un voyage dans l'Histoire vous intéresse, quelques marches ... et ... plusieurs souvenirs raviveront votre mémoire.



**Heures d'ouverture du magasin général : 8 h 30 à 21 h, 7 jours / semaine.**

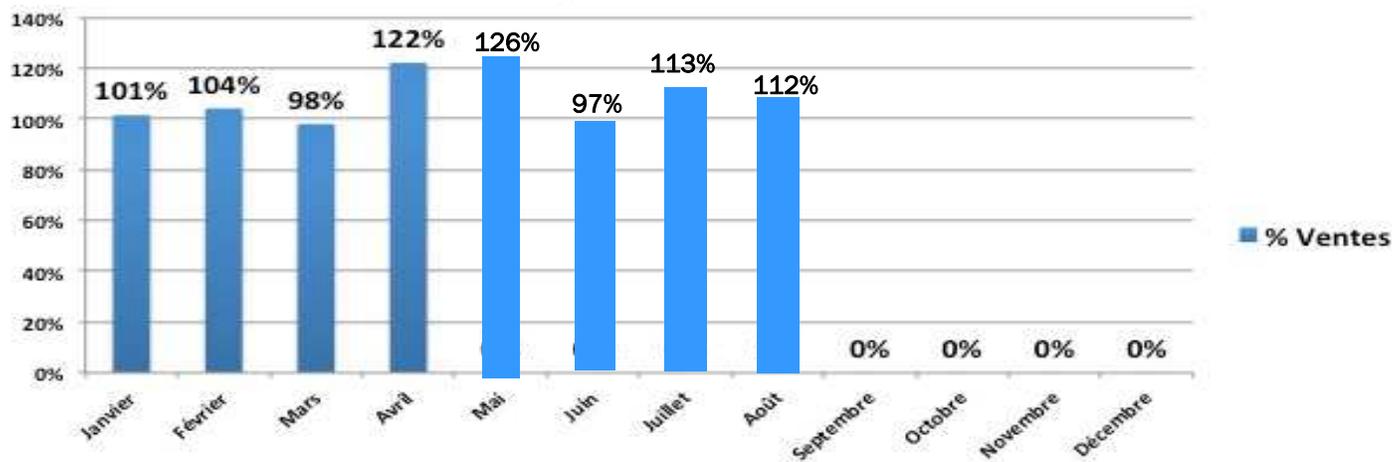
**Voici nos performances de ventes en date de fin août**

	Objectif annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	438 000 \$	329 690 \$
Essence	226 000 \$	195 989 \$
<b>Total</b>	<b>664 000 \$</b>	<b>525 679 \$</b>

**Mois d'août 2015 : Ventes mensuelles**

	Objectif	À ce jour	Écart
Magasin	60 000 \$	68 511 \$	8 511 \$
Essence	28 000 \$	29 813 \$	1 813 \$
<b>Total</b>	<b>88 000 \$</b>	<b>98 325 \$</b>	<b>10 325 \$</b>

**% Objectif Mensuel atteint**



## Message de La SQ : Le temps des récoltes



### Objet : Cannabis extérieur : c'est le temps des récoltes

Les productions extérieures de cannabis peuvent être installées dans des terrains boisés, des terres agricoles, des terrains vacants ou encore des terrains résidentiels que les organisations criminelles s'approprient.

Ces organisations menacent ceux qui s'opposent à leur projet. La plantation en milieu extérieur débute habituellement au printemps, vers le mois de mai. La période de récolte des plants de cannabis à maturité se fait vers la fin de l'été et le début de l'automne.



#### Comment déceler une culture extérieure?

- Allées et venues fréquentes de véhicules inconnus;
  - Présence de véhicules sans conducteur stationnés près des champs;
  - Découverte de sentiers battus inhabituels sur les terres;
  - Outils et produits de jardinage dissimulés (pelles, engrais, sacs de terre);
  - Va-et-vient de personnes inconnues aux environs des champs ou des boisés à partir du mois de mai;
- Présence de repères visuels comme des rubans de couleur accrochés aux arbres.

#### Menaces pour la sécurité causées par la culture extérieure

- Personnes souvent armées chargées de surveiller la plantation;
- Pièges disposés autour de la plantation, destinés à blesser et même à tuer les membres de groupes criminels qui pourraient chercher à voler les plants;
- Violence : voies de fait.

#### Voici trois façons de transmettre vos informations en toute confidentialité :



Contactez votre poste de police local via le 310-4141 ou \*4141 (par cellulaire)



Appelez la Centrale d'information criminelle au 1-800-659-4264



Appelez la ligne Échec au crime au 1-800-711-1800.

Voici le lien pour consulter le site Internet de la Sûreté du Québec au sujet du programme Cisaille :

<http://www.sq.gouv.qc.ca/prevenir-la-criminalite/programmes/programme-cisaille.jsp>

## C'était la Fête au Parc Éco

Un bref retour sur la fête au Parc écotouristique en vous rappelant les généreux partenaires qui ont fait de cette fête un franc succès et un grand merci à tous nos bénévoles impliqués dans cette belle aventure!

**Partenaires du projet** « C'est la fête au Parc éco » :

Municipalité de Lac-Édouard, Ville de La Tuque, Association du développement écologique du lac Édouard (ADELE), Lou-Tec La Tuque, FM 97,1, Brevages Gaudreault, Entrepreneur Gilles Cloutier Inc., Groupe Rémabec, Le Gîte d'Édouard, Les Coffrets de Lorraine, SAQ La Tuque, Âge d'Or Lac-Édouard, Caisse Desjardins de La Tuque, Madame Julie Boulet, députée, Pourvoirie Le Goéland, Excavation Lac-Édouard, Camping Lac-Édouard, Ferme Boréale/Sanatorium Historique du Lac-Édouard, IGA, Domaine Lac-Édouard, Distribution Gauthier, G. Dumais Automobiles Ltée, et Gaz P&B.

Pour toutes informations supplémentaires :

- ▶ [parcecolacedouard@hotmail.com](mailto:parcecolacedouard@hotmail.com) Téléphone : 819-653-2052
- ▶ [www.parcecolacedouard.com](http://www.parcecolacedouard.com) Téléphone : 819-653-2238

Un grand merci de toute l'équipe du Parc écotouristique !

Rémy Morin, bénévole depuis 5 ans déjà !  
Sonia Cloutier membre du C.A de la Coop et chargée de projets  
Lorraine Hallé, Coordonnatrice

**Travaillons ensemble pour faire connaître  
cette destination nature des plus accueillantes !**

## Parc Écotouristique

Chers amies et amis du  
Parc écotouristique,

L'été s'achève et **le camping  
du Parc Écotouristique a  
fermé ses portes le 8 septembre.**

**Cependant, la plage du San demeurera  
ouverte jusqu'au 15 octobre.**

Malgré la température peu clémente de l'été, notre achalandage a connu une augmentation considérable pour le plus grand bonheur des campeurs qui sont venus séjourner chez nous cet été.

Je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez, gens de Lac-Édouard, pour ce beau produit de la Coop de solidarité et vous invite à continuer à parler du Parc écotouristique comme vous le faites si bien. C'est tous ensemble que nous faisons grandir cette entreprise touristique locale, dont les revenus sont réinvestis dans la Coop afin de faire progresser notre communauté.

Lorraine Hallé, coordonnatrice

## Classique internationale de canots de la Mauricie

Après avoir organisé une première course de canots sur le lac Édouard, dans le cadre de La Fête au Parc tenue le 8 août dernier, voilà que Sylvain et Christian Marchand étaient au départ de la Classique internationale de canots de la Mauricie, le 5 septembre dernier, et ce, pour une 6<sup>e</sup> année.

Après être arrivés 23<sup>e</sup> en 2014, nos deux représentants se sont classés 21<sup>e</sup> cette année, les premiers des 5 équipes du Haut-Saint-Maurice avec un temps de 14 h, 31 min, 32 sec. Rappelons que Christian et Sylvain sont les fils de Johanne et Michel Marchand de Lac-Édouard.

Bravo les gars, nous sommes tous très fiers de vous !  
Vous faites honneur au Haut-Saint-Maurice et à Lac-Édouard !



## Réserve de ciel étoilé



Un petit groupe de citoyens est à mettre en place un projet afin que la Municipalité de Lac-Édouard devienne une Réserve de ciel étoilé. Mais au fait, de quoi s'agit-il?

Selon la définition qu'en donne l'International Dark-Sky Association (IDA), une réserve internationale de ciel étoilé (RICE) est un espace public ou privé de grande étendue jouissant d'un ciel étoilé d'une qualité exceptionnelle. Nous avons à Lac-Édouard tout ce qu'il faut pour devenir une RICE.

En effet, parce qu'il n'y a pas de pollution lumineuse, nous pouvons offrir à nos citoyens et à nos touristes un spectacle d'une rare qualité, ce qui n'est pas le cas dans les villes.

Il existe une autre catégorie : le Parc de ciel étoilé. Ce dernier est réservé aux espaces plus restreints. La Seigneurie du Triton a commencé cet été à prendre différentes lectures de l'intensité lumineuse durant la soirée. Son but est de devenir un Parc de ciel étoilé.

Je pense que nous avons en main, que dis-je, au-dessus de nos têtes, tous les atouts pour devenir une Réserve de ciel étoilé, la deuxième au Québec, après celle du Mont-Mégantic. Une fois en fonction et connue de tous, notre RICE attirera plus de touristes dans nos pourvoiries (Le Goéland et la Seigneurie du Triton), au Parc Éco, au Sanatorium historique de Lac-Édouard, au Domaine Lac-Édouard et le Gîte d'Édouard, etc. Elle permettra aux élèves de La P'tite École d'en apprendre davantage sur leur univers grâce à l'observation des étoiles et des autres astres.

Ainsi, à Lac-Édouard, nous pourrons offrir de l'hébergement avec une cote « cinq milliard d'étoiles ». Celles et ceux qui souhaiteraient se joindre à nous peuvent le faire en communiquant avec :

Larry Bernier au 819-653-2155 ou à [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)  
ou Simon Parent, via  Sanatorium historique Lac-Édouard



## La grande cheminée



Grâce au travail acharné des nouveaux propriétaires du site du Sanatorium Historique Lac-Édouard, messieurs Éric et Simon Parent ainsi que David Lemire, la cheminée du San a été entièrement réparée. La réalisation de ce magnifique projet permet de protéger le dortoir le plus septentrional du martinet ramoneur, une espèce menacée. Celui-ci abrite plus d'une centaine de martinets.

De plus, dans une cheminée artificielle construite près de la grange, par Réjean Parent, le père de Simon et d'Éric, une première s'est produite au Canada : un couple de martinet y a fait son nid. Les œufs ont éclos et les oisillons sont en pleine forme. En naviguant sur le site du Sanatorium historique Lac-Édouard, vous serez émerveillés et témoins de ce « petit miracle ».

Bravo messieurs pour toutes ces énergies et ces argents dépensés à sauvegarder notre Martinet !

## La reconnaissance est la mémoire du ❤️

Présentement, ADELE refait les tonnelles à l'entrée des sentiers de randonnée pédestre. Plusieurs personnes s'affairent à cette tâche. Souvent elles travaillent dans l'ombre. Voilà donc l'utilité de cette chronique. Ces quelques photos nous présentent différentes étapes du travail : Avant, Pendant et Après. Un grand merci à vous tous pour votre implication bénévole dans la communauté.

De gauche à droite : Édith Verreault, Josette L'Heureux, Lise Charland, Hélène Carbonneau, Hélène Morisset, Denise Journault et Jules Morisset



Pierre Boucher



Jules Morisset, Larry Bernier et Pierrot doucet



Michel Hamelin



Jean-Raymond Côté



Jules Morisset

Pierrot Doucet

Grâce à la ténacité de Pierrot et de Jules,  
ce projet progresse.

Un grand merci à vous deux !

Profitons de l'automne pour aller prendre  
une bouffée d'air dans les sentiers.

## Décès de madame Marguerite Gagnon

Nous avons appris que madame Marguerite Gagnon est décédée, à Québec, le 7 août dernier. Madame Gagnon était âgée de 80 ans et 11 mois. Elle était l'épouse de feu monsieur Alain Le Bel qui fut maire de Lac-Édouard. Son fils, monsieur Claude Le Bel, est un citoyen de Lac-Édouard.



Native de Lac-Édouard, madame Gagnon est l'auteure de « Si le Lac Édouard m'était conté... » et de « Quand le train va... », deux livres relatant l'histoire de Lac-Édouard.

En septembre 2009, dans le cadre de la fête de la Saint-Jean-Baptiste dont le thème était « Une voix qui porte » Mme Nicole Ouellet a fait réimprimer son premier livre avec l'autorisation de l'auteure Mme Marguerite Gagnon Le Bel. Celle-ci nous avait alors fait parvenir ce message :

*« ... En effet, la voix qui porte, c'est exactement le défi que je m'étais donnée lorsque j'ai entrepris l'écriture de mes deux livres. Faire découvrir et apprécier l'histoire de ce petit village niché dans les Laurentides. Une nature si belle, une histoire si riche se devait d'être racontée. De plus, mes racines y sont profondément ancrées et une partie de mon coeur y demeure à jamais... »*

Sa voix continuera à nous porter grâce à ses écrits.

Nous désirons offrir toutes nos condoléances aux membres de sa famille ainsi qu'à ses amis.

## Soyons fiers de nos petits-enfants

Madame Marie-Berthe Audy et monsieur Gérard Audy sont très fiers de nous présenter leurs deux arrières petits-enfants.



On voit ici, Samuel et Thomas, dans les bras de leur mère, Martine, fille de Marc Audy et Catherine Desbiens.

## Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

Une étude sur la population d'omble de fontaine et la qualité de l'eau est présentement en cours sur le lac Édouard : une étude de comparaison, semblable à celle faite en 1994 par GDG Environnement. Celle-ci est exécutée par Pro faune. En juin, recherche des sites potentiels de truites. Fin juillet, pose des filets. En septembre, rapport préliminaire et en octobre : présentation au comité de l'étude et au C.A. d'ADELE.

Les partenaires de cette étude sont :

Fonds Hydro-Québec, Ville de La Tuque, Municipalité de Lac-Édouard, et l'Association du développement écologique du lac Édouard (ADELE).

Vers la fin octobre, une rencontre visant la présentation de l'étude sera faite à la population. À suivre...

La pêche sur le lac Édouard se terminait le 7 septembre.

De nouveaux articles promotionnels d'ADELE seront en vente sous peu au Magasin Général. Vous pouvez aussi vous procurer la carte de membre d'ADELE au coût de 20\$. Merci d'y penser.

Profitez des sentiers d'ADELE pour une belle randonnée en forêt. Amenez vos invités durant la période automnale. Une randonnée entre amis quoi de plus agréable...

Bon mois de septembre à tous !

Lorraine Hallé, secrétaire



## Location de chalet



### Le saviez-vous ?

#### Louer son chalet peut être illégal...

Plusieurs citoyens ont peut-être déjà loué ou ont l'intention de louer leur chalet mais saviez-vous que cet acte pourrait être illégal et que des **amendes allant de 750 \$ à 2 250 \$ par jour d'infraction** pourraient s'appliquer en cas d'irrégularité.

En effet, la location de chalet de courte durée, soit moins de 31 jours consécutifs, est régie au Québec par la Corporation de l'industrie touristique. La corporation régit ces locations entre autres afin d'assurer qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale face aux établissements touristiques existants.

Voici les principales étapes afin d'agir en toute légalité lors de location de son logis pour une période de 31 jours ou moins :

- ❖ Effectuer une demande auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec afin d'obtenir une attestation de classification touristique;
  - ❖ Obtenir auprès de la municipalité un certificat de conformité attestant que vous êtes autorisé à opérer un hébergement touristique dans le secteur où se situe votre logis et que votre établissement ne contrevient à aucune réglementation municipale;
  - ❖ Détenir une assurance responsabilité civile de 2 millions de dollars;
  - ❖ Inscrire votre entreprise au fichier de Revenu Québec afin de verser la taxe sur l'hébergement.
- Afin d'agir en toute légalité, informez-vous auprès de la Corporation de l'industrie touristique en ligne en visitant le site :

<http://www.citq.qc.ca/fr/index.php>

Pour les gens qui ne sont pas enregistrés auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec, il est possible de louer son chalet plus d'un mois à condition d'être encadré par la Régie du logement ou encore de louer lors d'un événement particulier ayant lieu dans la municipalité, donc une situation exceptionnelle.

## Petites annonces

### Les amies d'Édouard

Les activités du groupe reprendront le lundi 21 septembre à 9 h, par un déjeuner au Domaine Lac-Édouard.

Prière de réserver auprès de :

Olympe Bordeleau au 819-653-2173  
ou Hélène Carbonneau au 819-653-2011  
Bienvenue à toutes.

### Troupe des Bons Vivants



Souper théâtre à Lac-Édouard

Sous-sol de l'église

Dates de la prochaine représentation :  
Le samedi 10 octobre à 18 h.

Réservation : Denise Vaillancourt au 819-653-2251

Coût : 25 \$ par personne

Apportez votre vin

Bienvenue à toutes et à tous !

### Messe



Le dimanche 4 octobre à 16 h  
une messe sera célébrée  
à la mémoire de

madame Gaëtane Boivin-Cloutier

Venez vous recueillir avec nous.

### Vente de garage

La fin de semaine de l'Action de Grâce,  
les 10, 11 et 12 octobre



CHEZ LORRAINE  
265, rue Principale,  
Lac-Édouard

J'ai plein de beaux objets  
pour vous.

Antiquités, bibelots et articles de toutes sortes

Heures d'ouverture : 10 h à 16 h

Bienvenue à tous!

# Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238  
Télécopie : 819-653-2338  
Messagerie : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca)

Heures d'ouverture du bureau municipal  
Lundi au jeudi :  
8 h à 12 h et 13 h à 16 h  
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)



Facebook :  
[www.facebook.com/LacEdouard](http://www.facebook.com/LacEdouard)

## TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,  
directrice générale et secrétaire-trésorière  
Courriel : [dg.lacedouard@xplornet.ca](mailto:dg.lacedouard@xplornet.ca)

## PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec madame Sonia Cloutier,  
inspectrice municipale  
Courriel : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca)

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Sonia Cloutier  
Téléphone : 819-653-2238  
Courriel : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca)

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :  
le mercredi 14 octobre 2015 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

B  
O  
U  
C  
E  
L  
E  
T  
E

### Septembre

- 12 : Christian Marchand
- 13 : Line Boivin  
: Suzanna
- 15 : Chantal Corriveau
- 16 : André Lebel
- 17 : Marie-Élaine Chevarie
- 21 : Michel Gagnon
- 23 : Lucien Giroux
- 24 : Marjelaïne Chabot
- 26 : Nicolas Bernard
- 30 : Gilles Garceau

### Octobre

- 1 : Vincent Gagnon
- 3 : Johanne Marchand
- 5 : Marie-Berthe Audy
- 8 : Lise et Lisette Bertrand  
: Philippe Chabot
- 9 : Huguette Cloutier
- 14 : Sylvie McMahon



## Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le mercredi 7 octobre**.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

**N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel, télécopie ou texte manuscrit.**

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours

Téléphone : 819-653-2155.

Télécopie : 819-653-2145

Courriel : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)